



Invitation presse

Le Groupe Randstad France et la CCIP Seine Saint-Denis s'engagent pour renforcer l'attractivité de la Plaine Saint-Denis

Paris, le 10 juillet 2012 – ***Le Groupe Randstad France, la Chambre de commerce et d'industrie de Paris Seine Saint-Denis (CCIP Seine Saint-Denis) et plusieurs organisations publiques et privées s'engagent pour faire de la « Plaine Saint-Denis » un territoire accessible et garantir ainsi les conditions de son attractivité. Elles signeront à cet effet mercredi 11 juillet une charte d'engagement en prélude à la mise en œuvre d'un Plan de Déplacement Inter-Entreprises (PDIE) « Plaine Saint-Denis ». Ce PDIE traduit la volonté des différentes parties prenantes d'améliorer les conditions d'accès à leurs sites et de promouvoir une mobilité responsable, au travers notamment d'un emploi raisonné de l'automobile. Fruit d'un important travail de groupe, le déploiement du PDIE illustre la pertinence d'une démarche collective pour améliorer le quotidien des salariés.***

*« La mobilité est un des critères constitutifs de l'attractivité d'un territoire. Par-delà la présence d'infrastructures de qualité, elle repose aussi sur la capacité des acteurs publics et privés à coproduire des politiques de prévention des risques, routiers ou liés à l'insécurité. Les pistes que va explorer le groupe de travail du PDIE pourront servir de base à des actions urgentes sous peine de freiner le développement de la Plaine Saint-Denis. Présent depuis plus de 10 ans en Seine Saint-Denis, Randstad, numéro 2 mondial des services en ressources humaines, a la volonté d'accompagner un programme qui s'inscrit dans une approche concrète du développement durable », **déclare Abdel Aïssou, directeur général du Groupe Randstad France.***

*« La signature de la charte d'engagement du PDIE « Plaine Saint-Denis » est une belle démonstration de l'implication des entreprises pour faire évoluer les comportements, les mentalités au bénéfice de leurs salariés, de leurs clients, de leur environnement. L'engagement de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris Seine-Saint-Denis s'est traduit par la sensibilisation des entreprises, la participation à la rédaction de la charte et la promotion du PDIE que nous portons aujourd'hui collectivement », **déclare Gérard Lissorgues, président de la CCIP Seine Saint-Denis.***



Un plan d'actions pour pérenniser l'attractivité de la Plaine Saint-Denis

Le développement soutenu du quartier d'affaires de la **Plaine Saint-Denis** a mis en lumière la nécessité d'**optimiser les conditions de mobilité des personnes qui y travaillent**. L'enjeu est aussi bien de garantir le bien-être des salariés que d'assurer la compétitivité des entreprises implantées sur ce territoire.

Face à cette exigence, les entreprises privées de la Plaine Saint-Denis ont souhaité se mobiliser aux côtés des pouvoirs publics dans le cadre d'**une réflexion globale sur les déplacements**. De l'amélioration des transports en commun à la prévention des risques, cette réflexion doit aboutir à **des actions concrètes pour changer les habitudes**.

Les actions seront définies et déployées dans le cadre d'un Plan de Déplacement Inter-Entreprises « Plaine Saint-Denis » dont le lancement sera officialisé par la signature d'une charte d'engagement.

Ce PDIE reposera sur **cinq axes** :

- Renforcer l'attractivité des transports collectifs publics ;
- Développer une mutualisation des moyens entre entreprises ;
- Intégrer la prévention des risques au plan d'actions ;
- Renforcer les usages des modes de « circulation douce » ;
- Développer un emploi raisonné de l'automobile.

Les organismes suivants signeront la charte d'engagement du PDIE « Plaine Saint-Denis » : Afnor, Canal +, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Seine Saint-Denis, la Communauté d'Agglomération de Plaine Commune, la Caisse Régionale d'Assurance Maladie Ile-de-France, l'association Plaine Commune Promotion, Generali, Randstad, RSI et SFR.

La signature de la charte d'engagement du PDIE « Plaine Saint-Denis » aura lieu

Mercredi 11 juillet à 14h30

dans les locaux du

**Groupe Randstad France
276, avenue du Président Wilson
93211 Saint-Denis La Plaine cedex**

A propos du groupe Randstad France

Le Groupe Randstad France fait partie du Groupe Randstad, deuxième acteur mondial sur le marché des ressources humaines, fondé aux Pays-Bas en 1960. En France, il se place parmi les leaders en matière de services en ressources humaines avec en 2011 un chiffre d'affaires de 3,37 milliards d'euros. En 2011, le groupe (4000 collaborateurs -trices) aura délégué 80 000 collaborateurs intérimaires en équivalent temps plein et recruté 13 600 professionnels, en s'appuyant sur son réseau national et local de 900 agences et bureaux.

Randstad, qui est engagé depuis plusieurs années dans la lutte contre les discriminations, est la seule entreprise française de services en Ressources Humaines à avoir renouvelé ses labels « Egalité Professionnelle » (octobre 2008) et « Diversité » (janvier 2009), en reconnaissance des actions menées au sein de l'entreprise.

En savoir plus : www.grouperandstad.fr

Contacts Presse

Groupe Randstad France
Direction de la Communication
Externe

01 41 62 22 07

Sophie Durand – 06 37 86 44 00

sophie.durand@randstad.fr

Sébastien Buffet – 06 01 35 25 39

sebastien.buffet@randstad.fr

Relations Presse - Agence Wellcom

01 46 34 60 60

Sonia El Ouardi – se@wellcom.fr

Raphaëlle Couloigner –

rc@wellcom.fr



<http://wellcom.fr/presse/randstad/>

CCIP Seine-Saint-Denis

Isabelle Garcin

01 48 95 10 14

igarcin@ccip.fr